

EDITO

bonne année à tous, les fêtes sont passées et il faut se remettre au travail. Les élections ont eu lieu en décembre et vous pourrez en voir les résultats en page 5. Pour le CHSCT, elles ont eu lieu le jeudi 6 janvier et ce sont les 14 membres titulaires des C.E. et D.P qui les ont élus (6 C.E. et 8 D.P.). Un nouveau groupe a été élu qui sera composé pour la première fois depuis la création de la section CFDT d'un de ses syndiqués.

*1^{er} Collège : Mr Chaumartin Alain (CFDT)
 Mme Meurville Michèle (CGT)
 Mr Bispo Joaquim (FO)
 Mr Krabenbuhl Jean-Pierre (FO)*

*2^{ème} Collège : Mr Espin Dominique (FO)
 Mr Bardey Didier (FO)*

Pour ceux qui ne savent pas comment cela fonctionne, il faut préciser que toutes les personnes des collèges votent pour les deux collèges du CHSCT et c'est pour cela tout simplement que notre section qui est majoritaire en CE DP 2^{ème} collègue se retrouve sans siège au CHSCT 2^{ème} collègue, par contre il nous a suffi de 3 voix sur 14 pour obtenir un poste au 1^{er} collègue CHSCT. Malgré notre jeunesse dans le CHSCT, nous essaierons d'être digne de cette représentation, afin que notre collègue ALAIN CHAUMARTIN puisse vous défendre au mieux des intérêts de tous. Il restera à nos six collègues du CHSCT de désigner leur nouveau secrétaire parmi le groupe.

Le comité de rédaction

DANS CE NUMERO

1	<i>Edito</i>
2/3	Réunion CE du 16 décembre 2004
3/4	Réunion DP du 16 décembre 2004
5	Elections sociales
6	Site Internet
6	La CFDT m'intéresse.

Ce journal a été conçu avec le concours de l'équipe CFDT et financé par ses adhérents.



Réunion du C.E. du 16 décembre 2004.

Q : Approbation du compte rendu du PV de la réunion du CE du 16 novembre 2004.

R : Ok, et présentation du nouveau cadre responsable des services administratifs, M. Marin Poncet remplaçant M. Giliot J.F. à la retraite le 31 décembre 2004. M. Poncet viens du réseau de Reims où il a passé 4 ans, auparavant il avait passé plus de 20 ans au réseau de besançon.

Q : Point sur les ajustements liés au nouveau réseau.

R : Il y a un vrai manque de capacité dans les bus et il a été rajouté 17 renforts matins et 8 l'après-midi. Des embauches sont en cours et plus de 15 C.R. seront là rapidement. Tous les horaires de doublages seront intégrés après les vacances de février, avec élaboration dès début janvier pour une mise en œuvre complète de tous les changements à la prochaine rentrée 2005-06.

Q : Nomination d'un expert en vu d'examiner le plan formation 2003-04 et les documents légaux et obligatoires.

R : Un membre du C.E. signale que la formation a été mal ficelée et qu'il est toujours anormal de faire passer réactif en formation, ainsi que l'information nouveau réseau (information réseau et gaz), la seul vrai formation serait l'incendie. La STRD signale qu'elle est dans les 0,8% légaux et qu'elle demandera en accord avec le C.E. au cabinet externalis (Mme Grégorek) d'audité ce plan.

Q : Demande de la mise en place de la commission égalité hommes/femmes.

R : Sera fait avec la mise en place des nouvelles commissions début 2005.

Q : Respect de l'accord 2003/02 –article 1-2– concernant la commission de suivi sécurité.

R : 2^{ème} réunion 2004 sera fait vers le 25 janvier 2005. M. Perraud va demander au président de la COMADI pour obtenir la réunion qui était prévu début 2005 avec les O.S.

Q : Quel est le roulement des A.A. le dimanche ?

R : Nous avons présenté un premier projet au secrétaire du C.H.S.C.T. qui est resté à l'état de brouillon, nous allons le reprendre rapidement avec les nouveaux élus.

Q : Maintien des voitures de surveillance réseau entre Noël et jour de l'An

R : certaines voitures ne sont pas couvertes en effet, et après une vive discussion, il est décidé que toutes les voitures seront couvertes, même s'il faut mettre deux C.R. au lieu de 1 C.R. et 1 A.M.

Q : Rendu de sacoche A.V.T. : Pourquoi est-ce si compliqué ?

R : Il y aurait un méli-mélo dans la hiérarchie sur ce rendu. Nous reprenons cela rapidement afin de le régler.

Q : Formation à l'embauche : demande d'un minimum d'une semaine.

R : Nous avons repris la formation normale initiale de 11 jours théorique et Plus de deux semaines pratique. Mais il est vrai que nous étions descendues à une semaine tout compris pendant peu de temps, afin de régler les problèmes de surcharge-doublage.

Q : Pour des raisons de sécurité, faire respecter l'interdiction de fumer à l'atelier.

R : Ok mais dans tous les cas, l'interdiction globale dans l'entreprise devrait se faire au 1^{er} février.

Q : Date de du C.E. extraordinaire pour l'élection du nouveau bureau.

R : Le 6 janvier à 15h30.

Q : Date de la remise des médailles du travail.

R : 3^{ème} semaine de janvier, un dimanche matin à la nouvelle COMADI.

Q : Dates des réunions de C.E. de l'année 2005.

R : Tableau donné à titre d'information et à confirmer.

Q : Divers.

R : Subvention exceptionnelle de 4600€ sera donné rapidement au C.E.

**PROCHAINE REUNION
C.E.-D.P.
LE 20 JANVIER 2005**

Réunion D.P. du 16 décembre 2004.

Questions C.F.D.T.

Q : Peut-on au vu des du nombre de dimanches à couvrir depuis le 25 octobre 2004 (plus de dimanches physiques pour quasiment le même nombre d'heures d'exploitation), aller au-delà des 22 dimanches (176 h. → 22x8) ?

R : Le volume restera identique, mais une souplesse en fin d'année pourra être prévue, de plus le planning se pose des questions pour l'été au vu du nombre de dimanche physique à couvrir, cela reste à suivre.

Q : Peut-on à l'avenir trouver un système équitable de répartition pour le travail des jours fériés de Noël et du Jour de l'An, afin que tout le personnel de conduite y passe régulièrement sur un nombre d'année restreint ?

R : Oui et ce sera tenu par le planning, l'idée sera pour 78 Noël et 78 nouvel An à couvrir de travailler l'un ou l'autre tous les deux ans.

Q : Comment vont être donnés les derniers congés annuels qui restent au CR sur la fin de l'année, du fait du manque chroniques de CR depuis quelques mois (embauches).

R : Le reste sera donné dès le début des vacances scolaires et un report sera fait sur janvier pour solder 2004.

Q : La remontée et la descente des Almex par les agents de maîtrise de rentrée/sortie, sera-t-elle provisoire comme convenu du fait qu'un doublage ne sera plus effectué par un salarié de l'infrastructure (temporairement le temps d'embaucher des Conducteurs).

R : Suite aux besoins d'une personne de l'infrastructure pour faire un doublage, nous avons demandé à ces A.M. de faire ce travail, qui pour la direction de la STRD paraît peu. De plus en plus ces A.M. servent pour remonter du matériel ou courriers divers et leurs tâches premières de terrain ne sont plus effectuées. Aucune décision n'a été prise par la direction sur ce point, mais il reste gênant pour un travail qui était effectué à la base par l'atelier que celui-ci soit reporté sur la maîtrise.

Q : Habillement :

- Au vu de la tenue qui nous a été fourni, le personnel aura-t-il la possibilité de faire retoucher son habillement correctement (et non à « la va vite ») par de vrais spécialistes de la couture et non des personnes (Aimé Julien) qui nous laissent nous habiller parfois comme « des sacs » ?

R : Nous sommes d'accord sur votre point de vue, une réunion avec le fabricant, la commission habillement et nous même aura lieu le 21/12/2004 et la réponse pourra peut être élucidé à ce moment là.

Questions C.G.T.

Q : Suivi du passage des TC5 en TC1, quand, qui, combien ?

R : Les embauches étant effectuées, il ne reste plus qu'à finir de former le personnel et cela devraient se passer entre janvier et février sur la base minimum de 8.

Q : Date de la réunion salaire 2005

R : 19 Janvier 2005.

Q : Problème de circulation pour les bus de nuit avenue Garibaldi et St Michel.

R : Les plots vont être remplacés et pour le stationnement la police est au courant et un courrier est parti en parallèle.

Q : Etude d'une voie de bus à l'arrêt Bertillon.

R : Nous irons voir sur place en début d'année pour faire des propositions.

Q : Nous demandons que la remise des comptes-rendus des réunions soit remise plus rapidement

R : Tout le monde a beaucoup de travail, on essaiera de faire mieux.

Q : Nous exigeons une copie du rapport de police, concernant les impacts sur le pare-brise d'un bus.

R : Cela a été transmis au CHSCT et sera mis dans les panneaux adéquats.

Q : Nous réitérons notre demande de pose d'autocollant « descente par la porte avant interdite.

R : Nous demandons à E. Colin absent qui donnera réponse dans le compte-rendu.

Q : Suivi du travail du dimanche pour les agents d'ambiance.

R : Vu en C.E.

Q : Le doublage de la L07/05 départs 17h33 du CFA de la noue est mal placé.

R : Il est à 17h38 comme avant mais on essaiera de le rapprocher en février.

Q : A quand les travaux Bd Trimolet, Liane 03, c'est urgent.

R : les travaux de peinture sont en cours et il faut vous mettre systématiquement en obstruction avant de tourner à droite.

Q : Pour quelle raison il n'y a plus d'indication terres Franches sur les girouettes, alors que le terminus porte toujours ce nom ?

R : Il y a eu une erreur sur des centaines d'abribus mais le terminus de toute façon ne s'appelle plus terre franche mais Chenôve.

Q : Améliorer l'accès à la rue St Nicolas

R : C'est noté on s'en occupe.

Q : Demande d'explication concernant le phénomène d'harcèlement d'une conductrice

R : Un R.G. aurait « ennuyé » une conductrice en voulant lui présenter la facture pour 2 accrochages de rétro et aurais insisté auprès de celle-ci pour la lui montrer si elle dépassait les 100€, il aurait été un peu léger dans ses propos. B. Bourdenet répond qu'on lui présente des factures tous les jours et que cela ne lui pose pas de problème, mais qu'il prendrait ses renseignements sur ce problème.

Questions F.O.

Q : Lors des changements effectués entre agents pour le travail de Noël ou jour de L'An, quelle personne est prise en compte par le planning (agent programmé ou remplaçant) dans le choix de l'attribution des services pour les années suivantes ?

R : De toute évidence, la personne programmé.

Q : Nous demandons que les agents bénéficiant d'un salaire composé d'un coefficient et d'un nombre de point en prime, soient rémunérés sur la totalité de leur salaire quand ils effectuent des heures supplémentaires(dimanche, jour fériés, Etc.)

R : Cela a été vu avec messieurs De Carvalho et Durey, c'est aussi ok pour Mme Roux. Les représentant F.O. posent la question pour les anciens RG qui ont gardé une prime et là la réponse est négative.

Q : Revoir le temps accordé à la VM4 pour passer la visite médicale.

R : Cela est pris en compte et sera fait.

Q : Aménagement d'une voie bus sous le pont de l'arquebuse dans le sens 1^{er} Mai Darcy.

R : On repose la question aux services technique mais la réponse avec acceptation sera difficile.

Q : AVP :

- a) Résultat de l'étude sur les besoins supplémentaires d'équipement en téléphones portables.
- b) Quand les nouveaux AVP auront-ils leur parka en Gortex ?
- c) Où en est l'étude du remplacement de leurs casiers trop petits à miroir ?

R :

- a) Il faudrait en avoir un de plus, deux ou trois fois par mois, le changement des anciens téléphones sera fait.
- b) En janvier.
- c) Notre réponse n'a pas varié cette salle n'a pas pour vocation de vestiaire.

Q : Rallonger le feu vert avenue de la 1^{ère} armée à la hauteur de la place Darcy en direction du Miroir.

R : Cela est fait.

Q : Revoir la répartition des samedis travaillés en fin de grille et début de grille TC1.

R : Nous y répondrons à la rentrée de février.

Q : Lors du tirage du nouveau fascicule de février, remettre des dispos nuits dans la grille de roulement.

R : Nous sommes allés voir comment le planning gérait cela. Nous ne donnerons pas en obligation pour le personnel de nuit mais plutôt en priorité, nous ne voulons pas systématiser le principe.

Q : Donner les moyens nécessaires à l'équipe C.V. afin de pouvoir leurs permettre d'atteindre leurs objectifs fixés dans le protocole d'accord les concernant. Et renforcer le contrôle fraude le soir pendant les vacances scolaires.

R : par rapport à la mauvaise répartition des équipes nous aurons du mal à mesurer ; pendant les vacances cela a toujours fonctionné comme cela.

Questions C.F.T.C.

Q :

- a) L11 et L12 supprimer les régulations sur l'arrêt Cellérier (direction Darcy) trop dangereuse.
- b) Mettre une flèche (tourne à droite)avenue de la première armée direction darcy perrière.
- c) L11 direction fontaine (arrêt C.Hoin) caché par les branches.

R :

- a) On regarde.
- b) J'essaie de faire le nécessaire.
- c) Elles sont coupés depuis votre question.

Q : L1 au terminus Chevigny (6h52) faire correspondance avec la L33 venant de la zone industrielle (départ 6h45).

R : On retrace sur ces points avec les entreprises de la zone et en particulier la société « Amora ».

Q : L2 V13 faire correspondance avec L31 au départ de Marsannay à 18h25.

R : Nous transmettons au responsable MKT pour vérification.

Q : L5V1 (S700) de l'arrêt GL à Gare temps trop court (2Mn).

R : Suite aux divers retours nous remettons 3 Mn sur la totalité du parcours.

Q :L21 →F.Ouche arrêt P. des Chartreux, trou à reboucher

R : C'est fait.

**PROCHAINE REUNION C.E. -
D.P.**

LE 20 JANVIER 2005

ELECTIONS SOCIALES

1^{er} collège

Avec 7% de suffrages (et même 11,5% en conseil de discipline) à l'élection du 13 décembre 2004 (C.E. D.P. ou conseil de discipline), nous n'avons pas réussi à obtenir d'élus pour les deux ans à venir. Nous remercions les salariés qui ont voté pour notre section et vous promettons un investissement pour les deux ans qui viennent, aussi conséquent que si nous avons été élus. Ces élections nous aurons permis de voir un nouveau recul du syndicat F.O. (deuxième recul en voix depuis 4 ans, 3 élections) qui garde pour l'instant la majorité au C.E. (de peu, il manquait 3 voix à la CFTC pour obtenir un élu titulaire au C.E.) mais se retrouvent à égalité en D.P. avec la CGT

Le vote pour le CHSCT (6 janvier 2005) a donné ce résultat : un élu pour la CFDT (sur 4 possibles)

Mr Chaumartin Alain.

Vos nouveaux représentants depuis le 1^{er} janvier 2005 sont :



Alain Chaumartin

Représentant du syndicat au D.P.

Délégué C.H.S.C.T.



Daniel Rousselet

Représentant syndical au C.E.

Besoin de renseignements, d'autres infos, ils sont aussi à votre disposition



Philippe Brunet



Marc Billon

2^{ème} collège

Avec environ 66% des suffrages à l'élection du 13 décembre 2004 (C.E. D.P. ou conseil de discipline), la section est satisfaite du résultat au vu du travail effectué depuis ces deux dernières années et remercie toutes les personnes qui ont voté pour leurs élus.

Les élus C.F.D.T. sont

C.E. : Titulaire → M. Sorez Olivier
Suppléant → M. Begin André

Conseil discipline : Tit → M. Contassot Pascal
M. Sorez Olivier
Sup → M. Begin André

D.P. : Titulaire → M. Sorez Olivier
Suppléant → M. Contassot Pascal

M. Chaumonot Hervé

Sur le site Internet de la section

Sur le site Internet de la section :

Vous trouverez :

- Les accords d'entreprises (*)
- Les « NOUVELLES » (*)
- Un Forum (*)
- La convention collective
- Les questions CE-DP-CHSCT par thèmes (*)
- Nos revendications
- La CFDT
- L'adhésion

WWW.CFDTDELASTRD.COM

Emel :

CFDTDELASTRD@AOL.COM

(*) Protégé par mot de passe et réservé pour le personnel STRD, le demander par emel.

* La CFDT STRD m'intéresse*

NOM, Prénom :

Téléphone :

Adresse :

.....

.....

Je souhaite avoir des informations sur la CFDT (CFDTdelaSTRD@aol.com)

Je souhaite adhérer à la CFDT (WWW.CFDTDELASTRD.COM)

Coupon à remettre à :

Dans la boîte aux lettres du syndicat située vers l'entrée C.E. avec les autres boîtes.

OU vers

Mr ROUSSELET Daniel (Conducteur) Représentant syndical auprès du C.E.

Mr BRUNET Philippe (Conducteur)

**Mr CHAUMARTIN Alain (Conducteur) Représentant du syndicat au D.P.
Elu C.H.S.C.T.**

Mr SOREZ Olivier (Agent de Maîtrise) Délégué Syndical